

Société Royale Forestière de Belgique

Rapport annuel 2017



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE

Table des matières

Mot du président	2
L'équipe.....	3
Nos services	4
Le volontariat	4
Focus : Santé des Forêts, quels engagements prend la SRFB ?	5
Formation.....	6
PEFC.....	7
Information	8
Assurance Responsabilité Civile Forêt	8
Assurance Incendie de forêt	9
Projets européens	10
Forêt Pro Bos.....	10
Regiowood II	11
Quelques événements marquants	12
2017 en chiffres... ..	14
Interviews de NTF et de Landelijk Vlaanderen.....	15

Mot du président

L'année 2017 a été riche en activités et en projets, elle a aussi été témoin de grands enjeux pour la forêt et les sylviculteurs et propriétaires forestiers.

À côté d'un copieux programme de formations décliné tout au long de l'année et suivi par de très nombreux membres, les Demo Forests ont drainé un nombre impressionnant de visiteurs dans un contexte de convivialité qu'on ne retrouve qu'à Libramont.

Les projets européens développés avec nos collègues des régions frontalières apportent incontestablement une ouverture d'esprit et un partage d'expériences utiles à la Forestière et bénéfiques à l'équipe opérationnelle. Il faut poursuivre dans cette voie pour élargir nos expertises et « créer de nouveaux cadres » comme nous l'a enseigné Luc de Brabandere dans sa conférence de l'assemblée générale d'avril 2017.

Mais la préoccupation principale de l'année, largement exprimée par nos membres et aussi par le monde de la forêt dans sa globalité, est certainement la dégradation de la santé de nos forêts. Même si l'ampleur et l'intensité des dégâts sont variables suivant les essences et les stations, le constat est généralisé : les pathologies répertoriées sont présentes sur l'ensemble du territoire et il n'y a pas (encore) de réponse appropriée aux différentes attaques sanitaires relevées.

Le changement climatique tient certainement une place prépondérante dans les causes de cette situation mais il n'est pas seul à l'œuvre. Il faut investiguer pour comprendre ce qui se passe, relever les symptômes, identifier les pathologies et fournir aux équipes scientifiques les données leur permettant d'avancer dans leur analyse et l'élaboration de réponses. Vous l'aurez lu dans Silva et vous le lirez également dans ce rapport annuel, c'est pour nous un enjeu capital. Nous nous y sommes attelés tout au long de 2017 et nous continuerons à le faire cette année, en totale collaboration avec l'Observatoire de la Santé des Forêts.

Depuis 1893, la Forestière et tous ses partenaires tant publics que privés œuvrent pour la promotion de la forêt belge. Aujourd'hui, si nous réfléchissons aux forêts que nous voulons laisser à nos enfants et à la manière dont nous voulons leur transmettre notre passion pour les forêts, quelle direction la Forestière doit-elle suivre pour les 125 prochaines années ?

Une seule chose est sûre, la Forestière doit s'inscrire dans le long terme et se tourner plus que jamais vers l'avenir. C'est ainsi que dès ce début d'année 2018, à l'occasion de son 125^e anniversaire, nous lançons un ambitieux projet de recherche visant l'adaptation de nos forêts aux changements climatiques. Ce projet est longuement décrit dans le Silva n°2 qui vous arrive avec ce rapport annuel et qui vous détaille comment vous pourrez y participer.

Le rapport annuel est le reflet du dynamisme et de l'enthousiasme de l'équipe opérationnelle encore élargie et plus que jamais à votre service. Qu'elle soit ici remerciée et encouragée à faire de 2018 une année forestière encore plus passionnante pour tous nos membres.

Je me réjouis de vous rencontrer nombreux à l'une ou l'autre de nos activités de cette année 2018 et d'ainsi partager notre passion commune que sont nos belles forêts.

Dominique Godin, président

L'équipe



Philippe de Wouters
Directeur



Anne Crespin
Attachée de direction



Adélaïde Boodts
Chargée de communication



Elodie Van Nieuwenhove
Administration et secrétariat



Amir Bouyahi
Administratif et
actions Forêt Pro Bos



Nicolas Dassonville
Projet Forêt Pro Bos



Isabelle Lamfalussy
Volontariat et
Forest Friends



Isaline de Wilde
Certification PEFC



Pierre-Olivier Bonhomme
Responsable du
projet Regiowood II



Michaël Szenogracki
Assistant du projet
Regiowood II



Orane Bienfait
Coordinatrice formation
Gestion site Internet



David Dancart
Silva Belgica,
RC «Forêt», librairie

Merci à ...

Tous les membres du conseil d'administration qui s'impliquent et nous aident chacun à leur manière. Nous sommes conscients de la chance que nous avons. Merci !

Tous les membres de groupes de travail qui donnent énormément de leur temps pour nous aider à mener à bien nos projets et qui nous aident à prendre du recul. Merci !

Tous nos volontaires qui investissent énormément de temps et d'énergie pour nous aider à réaliser nos projets. Tant de choses accomplies déjà ! Merci !

Tous nos partenaires sans qui nous ne pourrions pas réaliser nos projets, comme on peut le voir aisément dans notre rapport annuel. Merci !

MERCI à vous, nos membres, grâce à qui et pour qui nous existons. Nos nombreux échanges sont pour nous une source d'inspiration et nous sommes conscients de notre privilège de pouvoir partager notre passion avec tant de personnes.

L'équipe SRFB

Nos services

Le volontariat

Isabelle Lamfalussy, responsable volontariat

Qui sont les volontaires de la Forestière ?

A la Forestière, nous avons 4 groupes de volontaires : les guides forestiers - véritables ambassadeurs de notre message de forêt multifonctionnelle –, les volontaires du projet enclos-exclos, les coachs et les observateurs de la santé.

Quels rôles jouent les volontaires ?

Les guides forestiers font connaître la forêt et sa multifonctionnalité au grand public : ils animent des balades forestières, des activités en forêt ou des stands pour des publics de tous âges et de tous horizons. Ils sont ambassadeurs de notre programme Forest Friends, qui tient à donner un message ajusté sur la forêt : la forêt abrite la biodiversité et embellit le paysage, mais elle est aussi un lieu de travail, elle nous procure un matériau noble et durable, tout en offrant des bienfaits à la santé et au bien-être des êtres humains.

J'aime appeler les coachs « sages de la forêt » : de leur longue expérience de forestier, ils ont acquis l'humilité et la simplicité qui leur permettent d'écouter les demandes des propriétaires plus novices et d'y répondre avec une compétence à la fois sereine et passionnée. La Forestière fait appel à eux pour les coachings de forestiers moins expérimentés, mais aussi pour les plantations sponsorisées, tant pour formuler le projet de

J'ai toujours aimé mettre les gens en lien, chercher les qualités des uns et des autres pour leur donner des occasions de les mettre en œuvre dans de beaux projets. Mon travail avec les volontaires me le permet.



plantation que pour en évaluer la bonne reprise en vue de l'octroi des budgets reçus de nos sponsors.

Les volontaires enclos-exclos ont placé 103 dispositifs en forêt lors de l'été 2016. Cet été, ils en placeront à nouveau une quarantaine. Chaque été, ils effectuent le relevé de ce qui a poussé dans l'enclos et dans les deux exclos voisins et s'assurent du bon état du dispositif.

Le rôle des observateurs de la santé des forêts est expliqué en détail dans le Focus à la page suivante.

Et 2018 ?

Outre le développement du service d'observation de la santé des forêts expliqué à la page suivante, une question de 2018 concerne la formation de guides forestiers, car nous recevons sans cesse de nouvelles candidatures. De nombreuses personnes cherchent en effet à comprendre la dynamique forestière au-delà de l'aspect biodiversité.



Focus : Santé des Forêts, quels engagements prend la SRFB ?

La santé des forêts est un sujet d'actualité. Visant le long terme, le forestier s'interroge sur la résilience de sa forêt et des essences qui la composent. Deux facteurs nouveaux se confirment : d'une part, le changement climatique et les risques accrus d'événements extrêmes qui y sont liés, et d'autre part, la circulation mondiale des biens et des personnes, qui contribue à la libre circulation des ravageurs et pathogènes du bois.

Consciente de ces enjeux, la SRFB a décidé d'accentuer son engagement dans ce domaine et donc, sa collaboration avec l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWSF) qui, depuis sa création en 2011, coordonne cette problématique pour les Régions wallonne et bruxelloise.

Concrètement, nous avons proposé d'étoffer notre équipe d'Observateurs de la santé des forêts. Une nouvelle formation a commencé pour 12 volontaires, auxquels s'ajoutent 3 membres de l'équipe de la SRFB. Grâce à l'OWSF, ils recevront la formation la plus pointue dans ce domaine.

De nombreux forestiers font dans leurs parcelles des observations, puis des hypothèses et enfin, des essais sylvicoles. Cela est essentiel, mais si ces démarches restent confinées localement, toute la collectivité perd une importante source de connaissances. Aujourd'hui, ce n'est pas la santé d'un bois qui est en jeu, c'est celle de la forêt wallonne, et même européenne... En effet la notion de limites de propriété laisse certainement indifférents scolytes, chenilles, phytophthoras et autres hôtes indésirables...

La mission de l'OWSF est de centraliser les connaissances : les observations faites localement par le réseau de Correspondants Observateurs (Cos) en forêts publique et privée, mais aussi celles réalisées par les institutions scientifiques sur des placettes expérimentales. A cela s'ajoutent toutes les observations et recherches menées par les homologues de l'OWSF et de nos institutions scientifiques en France, au Luxembourg, en Allemagne, en Grande-Bretagne et ailleurs.

A partir des échantillons et informations collectés sur le terrain, l'OWSF coordonne avec ses partenaires des recherches permettant d'identifier les pathogènes et ravageurs, leur mode opératoire, leur cycle de vie, les facteurs favorisant ou déclenchant ou encore, les moyens de lutte.

En coordonnant et en intégrant l'ensemble des recherches et des informations, l'OWSF parvient à dégager des consignes de gestion, relatives à une maladie ou à une essence particulière. C'est ainsi qu'ont été publiées des notes de gestion sur la charlarose du frêne, sur le dépérissement des chênes et sur la plantation des Douglas.

Mot de Frank Vancayemberg et de Quentin Leroy de l'Observatoire wallon de la santé des forêts

Pour être efficace, le suivi des problèmes sanitaires en forêt nécessite l'implication de tous les acteurs du milieu forestier. La forêt privée représente près de la moitié de nos forêts. Il est donc indispensable pour l'OWSF de renforcer sa capacité d'observation sur ce territoire au travers d'un partenariat avec les représentants des gestionnaires privés.

Les Cos sont des relais locaux spécialisés dans la santé des forêts. Même si le nombre de Cos a fortement augmenté ces dernières années, ce réseau d'observation ne suffit pas à visiter chaque parcelle forestière. Les gestionnaires / propriétaires sont en première ligne pour observer les situations anormales et faire remonter l'information aux Cos.

En 2018, d'une équipe de deux Cos à la SRFB, nous passerons à dix-sept. N'hésitez donc pas à faire appel à eux, lorsque vous constatez des problèmes sanitaires sur vos arbres ou peuplements. Nous répondrons présents !



© iTake Images - Fotolia

Formation

Orane Bienfait, responsable formation

Qu'est-ce qui t'anime dans ton job ?

En tant que formateur-pédagogue, ce qui m'anime en premier, c'est de pouvoir rencontrer des propriétaires forestiers dans l'attente d'un savoir ou d'un savoir-faire, de pouvoir transmettre celui-ci et d'en voir l'application pratique par la suite. Cela apporte évidemment une grande satisfaction.

Pour qui la SRFB organise-t-elle des formations ?

Les formations que nous organisons sont destinées aux propriétaires forestiers qui désirent en apprendre plus sur la gestion forestière. Mais de manière générale, nos formations conviennent à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la forêt, que ce soient des étudiants, des amoureux de la forêt, des acteurs de terrain, etc.

Qu'y aura-t-il de nouveau au niveau de la formation en 2018 ?

En plus de l'organisation d'activités classiques financées par le ministre Collin dans le cadre de la convention « Vulgarisation », plusieurs activités seront rendues possibles grâce aux projets Regiowood II et Forêt Pro Bos ainsi que dans le cadre de notre collaboration avec le GAL « Tiges et Chavées ».

En 2018, il faudra ajouter une grande nouveauté ! A partir du mois de septembre, nous mettrons en place un module de formation à la gestion forestière à destination des futurs et nou-

Un mélange de défi, d'innovation et d'imagination auquel on ajoute une bonne dose de convivialité : voilà la recette pour un programme de formation idéal !



veaux propriétaires forestiers. Ce module d'initiation comportera 10 séances de cours du soir théoriques donnés une fois par mois de septembre à juin dans nos locaux de Gembloux ainsi que 8 journées et demi-journées de terrain illustrant la théorie et organisées le vendredi ou le samedi, principalement en automne et au printemps. Ce module de formation est une organisation conjointe de la convention Vulgarisation de la Forêt et du projet Forêt Pro Bos.

Qu'est-ce que le projet EforOwn ?

Il s'agit d'un projet européen aux objectifs pédagogiques. Il implique 7 partenaires de trois pays européens - l'Espagne, la France et la Belgique. En Belgique, les partenaires sont la Forestière et la Haute Ecole Condorcet de Ath.

Le projet vise à produire et à diffuser des ressources pédagogiques sur différents aspects de la gestion forestière et à destination de deux publics cibles : les propriétaires forestiers privés et les étudiants en sylviculture. A terme, l'idée est de développer une plateforme de e-learning.

En 2017, la phase de définition des thèmes, formes et contenus des différentes ressources a été décidée. 2018 constituera la phase la plus importante du projet : conception et production des ressources. La diffusion de ces ressources, leur mise en ligne et leur utilisation par nos formateurs et ceux de nos partenaires débiteront en 2019.



Isaline de Wilde, responsable PEFC

Qu'est-ce que PEFC en bref ?

Pour les propriétaires forestiers, PEFC est une manière pour eux d'augmenter la valeur de leur propriété. Les éléments repris dans la charte PEFC sont des orientations de gestion qui vont permettre aux propriétaires d'obtenir plus de sécurité, des bois de meilleure qualité et finalement un meilleur prix.

Quel message voudrais-tu faire passer aux propriétaires forestiers ?

Montrons-nous ! Combien de fois n'ai-je pas entendu « pour vivre heureux, vivons cachés ». Je pense que c'est une erreur. Au contraire, montrons-nous ! Montrons que nous gérons durablement. Montrons que nous mettons en avant la forêt privée et sa gestion durable. Utilisons le label PEFC puisqu'il est là et bénéficie d'une renommée mondiale. Ne pas adhérer, c'est perdre l'opportunité de communiquer sur le bois, d'augmenter les offres pour les bois et d'accéder à des outils d'aide à la gestion.

Je terminerai en rappelant que les acheteurs bois sont de plus en plus nombreux à demander du bois certifié PEFC. En vendant ses bois avec le label, le propriétaire s'ouvre au marché et obtient plus d'offres pour ses lots.



Mon job me permet de rencontrer, d'échanger et de partager avec les propriétaires forestiers. C'est ce qui me nourrit. Les propriétaires m'ouvrent leur forêt et me présentent avec passion ce qu'ils ont entrepris comme travaux, me partagent leurs projets futurs...



Je peux lire dans leurs yeux la fierté de ce qu'ils ont accompli. J'éprouve beaucoup de plaisir à « recevoir » cette confiance et ce partage.

En quoi peux-tu aider les propriétaires forestiers à se faire certifier ?

C'est la Forestière qui détient le label PEFC pour la forêt privée. Tout propriétaire qui souhaite obtenir le label pour sa forêt peut me contacter par mail (foret@pefc.be) ou par téléphone (081/62.73.14) pour obtenir les informations.

Quelles ont été les nouveautés de 2017 ?

Début 2017, l'émission française Cash Investigation mettait en avant qu'une personne pourrait, de manière frauduleuse, obtenir le label PEFC.

Depuis cet épisode, la SRFB et PEFC Belgium ont décidé de réagir et d'empêcher que ceci puisse se produire en Belgique. Il est donc exigé d'un propriétaire qui souhaite obtenir le label PEFC pour ses bois, d'apporter la preuve de propriété. Plusieurs manières d'apporter cette preuve sont possibles, mais elle est facilement et gratuitement accessible en se connectant au site internet www.myminf.be à l'aide d'un lecteur de carte ID et d'extraire les informations contenues dans « mon patrimoine ».



David Dancart, responsable de la revue Silva Belgica et de l'assurance RC Forêt

Depuis quand le Silva Belgica existe-t-il et comment a-t-il évolué ?

Depuis 1893 ... effectivement cela ne date pas d'hier. À l'époque la revue s'appelait « Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique ». C'est en 1989, que la revue a pris le nom de Silva Belgica.

La revue a évolué avec son temps, mais sur le fond son objectif est resté le même, à savoir : promouvoir la forêt et la sylviculture.

Quels sont les projets futurs de la rédaction ?

Fin d'année 2017, un dossier ripisylve était en cours de finalisation. Un dossier consacré à la ripisylve est paru dans le premier numéro de 2018. Un dossier ne se rédige pas comme un article isolé, cela nécessite de mettre en commun davantage d'intervenants. C'est donc plus complexe, mais aussi plus enrichissant et je l'espère plus attractif pour les lecteurs.

En effet, cela lui permet de trouver rapidement un très grand nombre d'informations sur un sujet précis, sans devoir se référer à un ensemble disparate d'articles publiés dans diverses revues ou disponibles en ligne.

Chaque auteur a sa manière propre de rédiger. Dès lors, il arrive fréquemment que le sens de l'un ou l'autre paragraphe m'échappe.

Je suis donc toujours la règle suivante : « Si je ne comprends pas, on ne publie pas ». Je refuse alors de le laisser passer et cherche, avec l'auteur, la formulation la plus adéquate afin que l'information soit transmise au mieux.



Et pour 2018, quelque chose de spécial dans le Silva pour les 125 ans ?

Pour la Forestière, 2018 est l'occasion d'un regard en arrière. La rédaction de Silva Belgica se plongera donc dans les anciennes publications qui sont la mémoire de l'évolution de la forêt belge depuis 1893.

Ainsi, les lecteurs découvriront dans les publications de 2018 plusieurs articles qui décriront les transformations de la forêt belge, notamment au niveau des usages et de l'administration forestière. Ils pourront aussi constater le rôle majeur qu'a joué la SRFB, à l'époque Société centrale forestière de Belgique, dans le développement de la forêt belge et de la sylviculture moderne.



Assurance Responsabilité Civile Forêt

Que couvre l'assurance en responsabilité civile de la Forestière ?

L'assurance Responsabilité Civile Forêt est accessible à tous nos membres en ordre de cotisation. En effet, il s'agit d'une police collective souscrite par la Forestière auprès de la compagnie AXA.

La police d'assurance couvre la responsabilité civile des assurés pour les dommages causés aux tiers. Les sinistres les plus fréquents sont les chutes d'arbre et les bris de branches qui endommagent le réseau électrique ou provoquent des accidents de roulage.

Quel est l'intérêt de s'assurer via la Forestière ?

L'intérêt premier est d'ordre financier. La prime annuelle, actuellement de 1,28 € par hectare, défie toute concurrence. C'est l'avantage d'une police collective qui regroupe aujourd'hui plus de 65.000 hectares.

Ensuite, en cas de sinistre, le propriétaire n'est pas seul. La Forestière suit le dossier tout en restant en permanence en contact avec son courtier, qui lui fait part de son expérience au cas par cas.

Les sinistres sont-ils fréquents ?

Hélas, oui. D'années en années, les sinistres se succèdent. Cela fait plus d'une dizaine d'années que je suis les dossiers de notre RC Forêt. Plusieurs mois peuvent se succéder sans que grand-chose ne se passe. Malheureusement, ces périodes d'accalmie sont systématiquement brisées par des épisodes de vents violents, voire par des mini-tempêtes, qui frappent l'ensemble du royaume.

Je profite de l'occasion pour inviter nos membres qui ne sont pas assurés et qui désirent davantage d'information à nous contacter à l'adresse mail secretariat@srfb-kbbm.be.

Assurance Incendie de forêt

AMIFOR est une Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie Forestier. Elle couvre en Belgique 51.600 ha, appartenant à 763 propriétaires forestiers publics et privés. La prime est de 3,10 €/ha, avec un minimum de 20,00 € par contrat.

AMIFOR est réassurée auprès de la société QBE Re, permettant ainsi de faire face à des sinistres de toute ampleur. Un seul sinistre a été enregistré en 2017, contre treize incendies en 1996, année record pour les feux de forêts !

Projets européens

La Forestière est actuellement investie dans trois projets européens et jouit ainsi d'un dynamisme sans précédent. Le projet EforOwn est présenté dans le chapitre « Formation » de ce rapport. Focus sur les projets Regiowood II et Forêt Pro Bos

FORÊT PRO BOS

Nicolas Dassonville, responsable de projet Forêt Pro Bos

Amir Bouyahi, collaborateur Forêt Pro Bos

En quoi consiste le projet Forêt Pro Bos ?

Axé sur la valorisation en circuit court de la filière bois, le projet Forêt Pro Bos vise, entre autres, à lever les freins au reboisement, à créer des conditions favorables au développement des ressources ligneuses, à inciter les propriétaires forestiers à engager une gestion durable dynamique de leurs parcelles et à mieux informer le grand public sur la gestion forestière et les travaux sylvicoles.

Concrètement, qu'est-ce que le projet apporte au propriétaire ?

Le projet met en place des outils à disposition des propriétaires pour les aider et les accompagner au mieux dans leur gestion : documents et fiches techniques, journées de terrain rassemblant propriétaires, exploitants et transformateurs et soirées thématiques.

Qu'avez-vous réalisé en 2017 et que comptez-vous mettre en place en 2018 ?

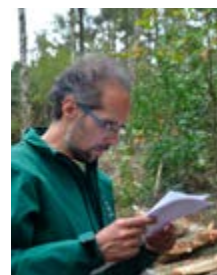
Pour l'action de promotion du renouvellement forestier, nous avons réalisé des brochures présentant les différents acteurs du reboisement en Wallonie et en Flandre et nous avons organisé des journées de terrain consacrées à des essences d'intérêt pour le reboisement (robinier, peuplier) ainsi qu'une conférence « Yes we plant » sur le reboisement résineux.

Côté wallon, en collaboration avec la CAPFP, l'AWAF et le CARAH, nous avons aussi mis en place un guichet d'information sur le reboisement. A ce jour, ce sont 64 personnes qui ont pu bénéficier de conseils, informations techniques ou d'une visite personnalisée de leur parcelle pour une surface potentiellement reboisée de 116 ha forestiers et 35 ha agroforestiers. Tous ces gens bénéficieront bien sûr d'un suivi pour les encourager à concrétiser ces beaux projets.

Ce qui me motive, c'est la transmission. En forêt, on apprend tous les jours des choses nouvelles et passionnantes et il est très plaisant de partager ses connaissances avec nos membres lors des formations et autres rencontres.



J'aime jouer un rôle actif dans la sensibilisation des différents usagers de la forêt : éveiller à des aspects méconnus ou non conscientisés contribue à lutter contre les idées reçues.



En 2017, une conférence de presse (en Flandre et en Wallonie) largement couverte par la presse a permis de conscientiser le public à la problématique du non-reboisement et a permis de faire connaître les outils mis en place pour y remédier.

Par ailleurs, nous avons beaucoup travaillé à la formation des « nouveaux propriétaires ». Nous préparons un document à destination des héritiers et acquéreurs de forêts qui sera notamment diffusé via les notaires.

En 2018, les actions continuent...

Afin de remettre la populiculture à l'honneur et conscientiser les propriétaires à ses perspectives d'avenir, une brochure bilingue sera éditée et différents articles sur cette sylviculture particulière seront publiés dans Silva Belgica. Une soirée « Yes we plant » sur le peuplier et une autre sur l'agroforesterie seront organisées.

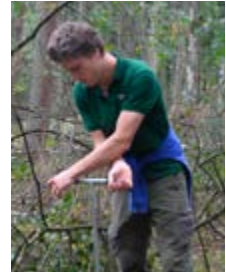
Enfin, nous allons diffuser largement des panneaux de sensibilisation aux travaux forestiers (plantations, éclaircies, mises à blanc) chez les propriétaires forestiers privés et publics désireux d'informer les usagers de leur bois, du bien fondé et des nombreux bénéfices de la gestion forestière pour la biodiversité, l'environnement, l'économie et l'emploi local. Deux grands sentiers didactiques abordant les différents aspects de la gestion forestière et mettant à l'honneur les différents métiers de la forêt seront aussi mis en place en Flandre et dans la région transfrontalière franco-wallonne.

REGIOWOOD II

Pierre-Olivier Bonhomme, responsable du projet Regiowood pour la Forestière

Michael Szenogracki, collaborateur projet Regiowood

Ce que je préfère dans mon travail, c'est le contact avec les propriétaires. Allez les rencontrer chez eux ou en formation. Ces échanges sont toujours très riches et permettent de se remettre en question et d'avancer.



En quoi consiste le projet Regiowood II ?

Regiowood II est un projet européen lancé en janvier 2017. Il regroupe des partenaires de Wallonie, d'Allemagne, du Grand-Duché de Luxembourg et de France. Ce projet de trois ans a pour ambition de contribuer à une amélioration de la résilience des forêts de la grande région.

Cet objectif se décline en quatre actions opérationnelles :

- améliorer la connaissance de la ressource grâce à la télédétection
- améliorer les itinéraires de renouvellement via l'installation de placettes d'expérimentation et l'organisation de formations
- améliorer les documents de gestion disponibles en forêt privée et augmenter leur utilisation
- inciter les propriétaires à reboiser leurs parcelles

Nos membres se posent de nombreuses questions quant aux conséquences des changements climatiques sur nos forêts. Ce qui m'anime dans mon métier, c'est d'essayer de trouver des réponses à ces questions.



l'heure actuelle, nous disposons d'un document de gestion modulaire qui peut répondre à différents besoins et s'adapter à différents profils de propriétaires.

En parallèle, nous avons participé à la mise en place des parcelles d'expérimentation de l'Université de Louvain et du CDAF, qui se concentre sur les itinéraires de renouvellement des peuplements forestiers. Il était important de permettre à nos membres de partager leurs expériences d'acteurs de terrain et de faire remonter les problématiques qu'ils rencontrent.

Qu'avez-vous réalisé en 2017 ?

Avec nos partenaires, nous avons d'abord comparé les documents de gestion forestière existant dans les différents pays concernés par le projet. Cela nous a permis de comprendre les avantages et inconvénients des différents modèles de documents de gestion. Nous avons ensuite développé et testé sur le terrain un nouveau document le plus pertinent possible. À

Nous avons également réalisé plusieurs journées de formation concernant entre autres l'adéquation essence/station et la plantation forestière.

La dernière action qui a été lancée fin 2017 est l'élaboration d'un outil d'autoévaluation à destination des propriétaires privés qui leur permettra d'évaluer leur forêt sur ses aspects de biodiversité, économique, social ou encore des indicateurs plus globaux.

Qu'est-ce qu'un Klump ?

Klump est un mot allemand désignant une plantation en placettes. Ces placettes, généralement espacées de 15 à 20 mètres, contiennent chacune 25 à 40 arbres d'une même essence plantés serrés (1 x 1 m). L'objectif est d'obtenir dans le peuplement final un arbre de grande qualité dans chaque klump. L'espace entre les cellules est laissé à son évolution naturelle ou peut-être planté d'essences secondaires et/ou favorables à la biodiversité et/ou avec un impact favorable sur le sol. Cette méthode de plantation est issue de la sylviculture QD (qualification-dimensionnement).

Un Klump pour les enfants ?

Dans le cadre du projet Forêt Pro Bos, nous voudrions inciter les grands-parents propriétaires forestiers à impliquer leurs petits-enfants dans la gestion de leurs bois. À travers ce projet, nous espérons éveiller leur intérêt pour la forêt dès le plus jeune âge

Des enfants comme gestionnaires ?

Les « klumps », en plus des avantages sylvicoles, économiques et écologiques par rapport à une plantation en plein, sont des unités de gestion de taille réduite (25 m²) qui peuvent donc être confiées à un enfant de 8 à 12 ans sans qu'il soit tout de suite découragé par l'ampleur de la tâche.

En 2018, nous lancerons donc une action de soutien à la plantation de klumps par les enfants/petits-enfants de nos membres. Nous voulons responsabiliser les enfants à la gestion de ces klumps. Ce sont en effet eux qui récolteront ces arbres une fois devenus grands-parents à leur tour.

Quelques événements marquants



Lancement du projet REGIOWOOD II

La Forestière s'engage dans un nouveau projet européen : Regiowood II. Des partenaires wallons, luxembourgeois, allemands et français s'associent pour soutenir les propriétaires forestiers privés dans la gestion de leur bois.



Journée Robinier

Dans le cadre du projet Forêt ProBos, 41 personnes ont participé dans la région de Mons à une journée de terrain consacrée au robinier faux-acacia, à son écologie, sa sylviculture et ses débouchés. Cette essence présente un potentiel d'adaptation intéressant face au changement climatique et son bois est le bois le plus durable produit en zone tempérée. Des intervenants wallons (DNF, DEMNA, CDAF, SRFB), français (CNPf de Bourgogne) et flamands (Prindal Hout) ont contribué au haut niveau et au succès de cette journée.



Conférence « Yes, we plant »

Le 19 avril, les différents partenaires du projet Forêt ProBos ont organisé une soirée consacrée à la promotion du reboisement résineux. Déficitaire en région wallonne, le résineux souffre d'une mauvaise image. Les intervenants se sont attelés à redorer l'image des résineux en région wallonne et dans les pays voisins, en expliquant leur intérêt pour l'économie et l'emploi local, pour l'environnement et l'économie circulaire.

Des événements similaires seront organisés en 2018 sur d'autres sujets comme l'agroforesterie ou la populiculture. Nous vous y attendons nombreux !



Audit PEFC

Chaque année, Ecocert Environnement, organisme de certification indépendant, contrôle la bonne mise en œuvre du label PEFC en Wallonie. En juin 2017, celui-ci avait émis une non-conformité à l'encontre de la SRFB concernant les rôles et responsabilités en cas d'absence du responsable qualité. La SRFB a proposé un plan d'action afin de répondre aux exigences du label PEFC. Mi-octobre, le comité de certification d'Ecocert annonçait le renouvellement pour les trois prochaines années du Certificat PEFC.

Cet incident démontre l'indépendance claire du système PEFC entre, d'une part, l'établissement des standards et critères d'une gestion durable et d'autre part, les contrôles de leur application.



Festival LaSemo

Au cours du festival, la SRFB a tenu son traditionnel stand d'information dans le magnifique cadre du parc d'Enghien. La nouveauté de 2017 ? L'équipe « Forêt Pro Bos » (avec la SRFB et le Carah comme opérateurs) a convié le public familial à un parcours forestier itinérant. Lors de ce parcours, les participants (20 adultes et 15 enfants) ont pu se familiariser aux différentes fonctions de la forêt, mieux comprendre son écosystème et découvrir le sens de la gestion forestière.



Visites guidées en forêt de Soignes

Forest Friends souhaite faire connaître la forêt au public citadin, très éloigné de la réalité rurale. Un cycle de douze balades en forêt de Soignes a été inauguré en 2017, avec un beau succès à la clé. Plus de 212 participants, sur le thème « La forêt et l'homme », à Tervuren, Groenendaal, Boitsfort, mais aussi au Parc Josaphat et au Bois de la Cambre. Un résultat imprévu est apparu : nos guides forestiers sont dorénavant régulièrement sollicités pour guider en forêt de Soignes. En 2018, 18 activités sont déjà prévues.



Journée peuplier

Une journée de terrain bilingue consacrée à la populiculture (aspects techniques, rentabilité, législation et environnement en France, Flandre et Wallonie) a été organisée à Ninove par les partenaires wallons, flamands, et français du projet Forêt Pro Bos. Cette journée - à laquelle près de 100 participants issus des 3 versants du territoire transfrontalier ont participé - avait comme objectif de motiver les participants à considérer la populiculture comme une pratique pertinente. En effet, le peuplier est intéressant tant du point de vue de la rentabilité que de la fourniture de bois et contribue utilement à la qualité de l'environnement, particulièrement dans les grandes plaines agricoles.

Voyage en Roumanie

Un voyage aux confins de l'Europe nous a menés du delta du Danube aux Maramures en passant par les Carpathes. Nous avons découvert les forêts roumaines et leur sylviculture grâce au Professeur Nicolescu, ainsi qu'aux rencontres avec les fonctionnaires forestiers de Romsilva. Nous sommes remontés dans le temps, dans un train à vapeur installée en 1932 pour les besoins de l'exploitation forestière. La visite de la scierie locale nous a fait revenir dans le monde d'aujourd'hui et sa globalisation. La visite d'un prestigieux monastère en bois, d'un cimetière bariolé et d'un jardin botanique, les chants et danses folkloriques ont complété ce programme, vécu dans la légendaire convivialité de la SRFB.

Événement à Anzegem

Anzegem accueille chaque année un concours hippique international qui attire 15 à 20.000 personnes, dont beaucoup de familles. Un stand Forêt Pro Bos (animé par le Bosgroep IJzer en Leie / APB, le Carah et la SRFB) y a été tenu pour informer et sensibiliser les visiteurs sur la gestion forestière.



Documents de gestion

L'équipe Regiowood initie l'aide à la rédaction de documents de gestion pour les propriétaires forestiers. En fin d'année 2017, les documents rédigés avec leur aide représentent déjà 146 ha.



Journée propriétaires certifiés

Pour la deuxième année consécutive, propriétaires et gestionnaires de forêts certifiées PEFC se sont réunis pour partager leur expérience lors des journées « propriétaires certifiés PEFC, rencontrons-nous ». Qu'ils gèrent une forêt privée ou une forêt publique, leur souhait est identique : gérer durablement leur forêt. Cette année, c'est la thématique de la préservation des sols qui a fait l'objet de cette belle rencontre rassemblant près de 70 personnes.

Formation sur les techniques de plantation

En collaboration avec les pépinières Gailly-Jourdan, les partenaires Regiowood ont organisé une formation sur les techniques de plantation. Plusieurs professionnels dont Simon Liard nous ont présenté les plants en godet et l'utilisation de la canne à planter. Marc Gailly nous a fait une démonstration de sa mini-pelle équipée du sous-soleur multifonction.



Création du Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique

Dans le cadre de ses 125 ans, la Forestière entend initier un projet de recherche scientifique axé sur l'adaptation de nos forêts face aux changements climatiques. L'objectif est d'identifier et tester les essences forestières qui seront les mieux adaptées aux conditions futures. Le soutien de la Fondation Roi Baudouin montre l'importance de ce projet et son intérêt sociétal.

Formation de nouveaux guides forestiers

Une nouvelle équipe de guides forestiers s'est formée en 2018. Leurs trois jours de formation ont été complétés par la participation à la journée « Prise en main de la gestion forestière ». Au mois de décembre, chaque guide forestier a eu l'occasion de se tester en menant sa première visite guidée de forêt. Ces visites nous ont démontré les multiples talents des uns et des autres : créativité, connaissances très diversifiées, sens de la communication, humour, enthousiasme et engagement. Nous nous réjouissons de l'apport de cette nouvelle équipe à la SRFB, pour la communication vers le grand public.

2017 en chiffres...



Une équipe de 12 personnes



39 230 arbres parrainés en 2017 soit plus de 230 000 arbres plantés depuis 2011



Plus de 100 nouveaux membres

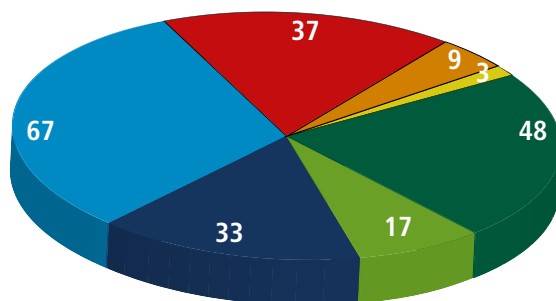


29 audits PEFC dont 26 de terrain chez les propriétaires certifiés



1200 participants aux visites guidées ou animation « Forêt » par les Guides forestiers ou l'équipe de la Forestière

Activités et actions 2018



- Visites guidées en forêt
- Journées de terrain
- Formations personnalisées
- Conférence de presse
- Coaching forestier
- Suivi enclos-exclos
- Observations de la santé des forêts

2018, année des 125 ans...

Pour célébrer ses 125 ans, la Forestière organisera plusieurs événements en plus de ses activités habituelles. Vous trouverez plus détails concernant les activités organisées à l'occasion du 125^e anniversaire dans notre revue et via notre newsletter.

Mais le point fort des 125 ans sera sans conteste le lancement d'un ambitieux projet de recherche axé sur l'adaptation de nos forêts face aux changements climatiques. Le Silva N°2 présente le projet avec plus de détails. Les prochains numéros de la revue comprendront des témoignages montrant l'intérêt et la nécessité d'un tel projet.

Interviews de NTF et de Landelijk Vlaanderen

NTF et Landelijk Vlaanderen sont deux associations partenaires de la Forestière. Dans ce rapport annuel 2017, nous avons décidé de vous les présenter sous la forme d'interviews.



Quels ont été les gros dossiers traités par NTF cette année ?

Dans une Société où les droits liés à la propriété sont de moins en moins respectés, il est impératif de se défendre et d'agir auprès des instances décisionnelles pour maintenir au mieux la liberté de gestion et les droits liés à la propriété rurale privée. C'est la mission prioritaire de NTF.

Parmi les dossiers traités en 2017 :

La Chalarose du frêne : cette nouvelle maladie qui vient toucher la 4^e essence feuillue en Wallonie, surtout présente en forêt privée n'était pas indemnisée. NTF a démarché toute l'année auprès de différentes autorités régionales et provinciales. Le Ministre René Collin, en charge des forêts, a décidé en janvier 2018 de faire intervenir le Fond des calamités agricoles.

Natura 2000 : L'implication constante de NTF depuis les débuts du dossier a permis la mise en place et le maintien d'un système nettement plus praticable sur le terrain que celui conçu à l'origine. Elle a également facilité l'accès aux subventions pour les propriétaires forestiers. Ce dossier faisant l'objet de nombreuses remises en cause par la Région Wallonne ou par l'Europe, NTF demande régulièrement des mises au point pour conserver une seule vision de la législation et éviter ainsi des interprétations multiples au gré des agents de l'administration.

Le Code de Développement Territorial (qui a remplacé le CWA-TUP en juin 2017) : NTF a réussi à intégrer les notions d'agroforesterie et d'arbres agricoles dans le cadre des permis d'urbanisme, de manière à tenir compte des réalités et des pratiques rurales.

La révision de la loi sur le bail à ferme : NTF a mené une campagne intense pendant 6 mois, dénommée « la Rupture » pour dénoncer les abus et souligner l'urgence de revoir la loi sur le bail à ferme. Si on veut remotiver les propriétaires à mettre leurs terres agricoles en bail à ferme, il faut revoir l'équilibre des droits et obligations des preneurs et des bailleurs. Sans cette campagne, le dossier serait probablement enterré.

Quel est l'avantage pour le propriétaires forestier à se faire membre de NTF ?

Etre représenté et défendu professionnellement. Confronté à une décision arbitraire, un propriétaire forestier seul n'a souvent pas beaucoup de moyens d'action. S'il fait appel à NTF, nous pouvons relayer les problèmes auprès de l'administration ou des décideurs politiques pour tenter d'infléchir les choses, bien évidemment dans le respect des règles de droit.

Avoir accès à des services sur mesure : NTF informe ses membres par une brochure trimestrielle Ma Terre, Mes Bois, par son site internet et par des communiqués réguliers. Elle organise des conférences, séances d'études, voire même des achats groupés (plaquettes « chemin privé », « arbres morts », etc...). Un service juridique spécialisé en droit rural est exclusivement réservé à ses membres.

Offrez-vous des services ciblés pour les propriétaires en zone Natura 2000 ?

Oui, NTF peut assister ses membres dans toutes les étapes administratives de mise en oeuvre de Natura 2000, y compris l'introduction de la déclaration de superficie forestière qui ouvre à l'obtention d'une indemnité de 40 €/ha de forêt admissible.



Quels sont les dossiers forestiers majeurs sur lesquels travaille Landelijk Vlaanderen ?

La Flandre doit générer de nouvelles surfaces boisées considérables pour atteindre les objectifs Natura 2000. Cette tâche n'est pas toujours facile dans l'environnement fortement urbanisé de la Flandre. C'est pourquoi les pouvoirs publics flamands adaptent systématiquement le système de subventionnement, qui régit l'achat subventionné de terres à des fins de boisement, de reboisement et de plantation de nouvelles forêts. À la demande de Landelijk Vlaanderen, les montants des subventions augmentent sans cesse. Landelijk Vlaanderen plaide toutefois pour l'élaboration d'un système d'indemnisation pour la dépréciation encourue lorsqu'un propriétaire utilise des terres qui sont en sa possession et les transforme en zones boisées.

Les pouvoirs publics flamands mettent leurs bois à la disposition du grand public. On parle ici de la surface boisée totale. Les zones interdites d'accès seront indiquées. Ce système prend le contre-pied du système antérieur, qui prévoyait que les bois étaient accessibles aux endroits où cela était autorisé. Cette « accessibilité inversée » ne s'applique qu'aux bois publics. Mais comme le grand public ne perçoit et/ou ne connaît généralement pas la différence entre bois publics et privés, les propriétaires privés (de même que les associations de protection de la nature) craignent que beaucoup de gens pensent pouvoir se rendre librement dans leurs bois.

Pourquoi l'association Landelijk Vlaanderen est-elle importante pour les propriétaires forestiers flamands ?

Landelijk Vlaanderen est la seule association pour les propriétaires de terres, de forêts et de zones naturelles en Flandre qui est activement impliquée dans l'élaboration de la politique flamande. Pour ce faire, nous nous réunissons régulièrement avec des responsables politiques et avec d'autres organisations. Landelijk Vlaanderen siège également au Conseil flamand pour l'environnement et la nature (Milieu- en natuuraad Vlaanderen) et au Comité consultatif stratégique pour l'aménagement du territoire (Strategische Adviesraad Ruimtelijke Ordening), organes avec lesquels nous nous réunissons régulièrement autour de thèmes importants pour la politique agricole.

Landelijk Vlaanderen forme avec la Fédération des groupes forestiers flamands (Koepel van Vlaamse Bosgroepen) le Point de contact pour la gestion privée de la nature et des forêts (Aanspreekpunt Privaat Beheer Natuur en Bos). Au sein de cet organe,

nous réunissons les dimensions de politique et de gestion et nous donnons des signaux clairs aux responsables politiques concernant les préoccupations des petits et grands propriétaires forestiers.

Quelles informations trouve-t-on dans le magazine « De Landeigenaar » ?

Notre magazine trimestriel De Landeigenaar (« le propriétaire terrien ») informe nos membres sur l'état des lieux des différents dossiers politiques. Nous y expliquons également les conséquences que peuvent avoir les décisions politiques sur leurs terres, ce en termes de politique, de gestion et de fiscalité. Le magazine contient par ailleurs de nombreuses informations sur ces thèmes. Nous nous efforçons de proposer un mélange d'informations sur la nature, l'environnement, la foresterie, le droit de propriété, la fiscalité, l'agriculture et le patrimoine culturel.

Grâce à une équipe réduite mais compétente, nous parvenons toujours à proposer une grande quantité d'informations de qualité. Le magazine est extrêmement apprécié de nos membres et constitue un instrument important dans la professionnalisation de l'organisation.

Quels sont les défis pour 2018 ?

Les élections communales auront lieu à la fin de cette année. Les régionales suivront l'année prochaine. Landelijk Vlaanderen veut que tous les partis politiques s'engagent clairement à garantir les droits des propriétaires de terres, de forêts et de zones naturelles et à leur donner des possibilités de contribuer pleinement au développement écologique et économique rural. Pour ce faire, des subventions et des mesures fiscales peuvent agir comme stimulants.

Nous sommes par ailleurs actifs sur des dossiers européens comme la politique agricole commune de l'UE (nous plaçons pour un soutien de la foresterie économique) et l'UTCF (Utilisation des terres, leurs changements et la forêt). Un autre dossier important pour Landelijk Vlaanderen est la révision de la loi sur le bail à ferme en Flandre, un dossier qui suscite cependant peu d'intérêt en raison du caractère sensible du sujet.

Avec le soutien de

